

SAINT-GEORGES-LA-POUGE. Conseil municipal. Le prochain Conseil municipal se tiendra demain mardi 17 novembre, à 20 heures, à la salle polyvalente, à huis clos. Les élus retransmettront le conseil via zoom puisque les habitants ne pourront pas y assister. Ordre du jour : commissions communales nomination des non élus ; vote du règlement intérieur du conseil municipal ; restitution de trois tableaux au Centre national des arts plastiques ; inscription de deux tableaux à la protection au titre des monuments historiques ; demande d'octroi d'une licence IV ; redevance d'occupation du domaine public ; convention d'enfouissement de réseau aérien de télécommunication ; nomination d'un délégué suppléant pour le Syndicat de transport scolaire du collège d'Ahun et pour le Syndicat de restructuration et de gestion du collège d'Ahun ; personnel affecté par la collectivité au service de l'eau ; demande de subvention OCCE ; décision modificative du budget de la Commune et du budget du Service de l'Eau ; amendes de police ; infos Covid-19 ; questions diverses. ■